

La route du pèlerin



Tombeau de sainte Magnance (XII^e siècle), l'une des cinq dames romaines qui accompagnèrent le retour du corps de saint Germain d'Auxerre, mort à Ravenne en 448, jusqu'à son lieu de sépulture. Le port du sac et du bâton – *pera et baculus* – la désigne d'emblée comme *périgrine*, étrangère qu'elle est, et *pèlerine* puisqu'elle est l'une des premières femmes à avoir vénéré le corps du saint évêque enseveli à Auxerre au terme d'un long voyage. Église de Sainte-Magnance, Yonne.
© Akg-images/H. Champollion

Le pèlerinage à « Monsieur Saint Jacques en Compostelle », dont les multiples voies ont sillonné l'Occident au point qu'il voudrait incarner à lui seul le phénomène pèlerin, entre à juste titre dans la catégorie des voyages au long cours. Cet intrus en est venu à être considéré par la chrétienté comme l'un de ses trois pèlerinages majeurs, avec Rome et Jérusalem. À condition d'exclure le stupéfiant renouveau dont ce voyage semble aujourd'hui faire l'objet, le Moyen Âge classique apparaît à bon droit comme l'épicentre de cette nébuleuse dont les premiers scintillements surgissent au IX^e siècle et dont les derniers feux ne s'éteignent que dix siècles plus tard.

UN CHEMIN DE PÉNITENCE

N'a-t-on pas déjà tout dit et tout écrit sur la vulnérabilité de cet errant, volontaire ou non, qu'est le pèlerin ? La moindre contrariété atmosphérique, sans parler des vicissitudes humaines, risque de le transformer en épave, voire en gibet de potence. Épaves, ces *nudi homines cum ferro* que l'époque carolingienne condamne à user leurs entraves sur les routes jusqu'à ce qu'elles se désagrègent ou que la vertu d'un saint compatissant les pulvérise. Gibet de potence ou de geôle, ces étrangers qu'une simple équivoque suffit à rendre suspects comme saint Roch de retour dans sa bonne ville de Montpellier. Voilà pourquoi le plus célèbre des prodiges opérés par saint Jacques gravite à bon droit autour d'un gibet qui ne voit que rarement le coupable, « la hard au cou », succéder à l'innocent, et le juge expéditif faire amende honorable.

Rien d'étonnant à un tel succès, car qui dit fourches patibulaires dit *carrois* ou carrefour, justice seigneuriale, voisinage d'un bourg opulent, assorti d'un foirail où l'on s'attroupe à distance respectueuse de quelque *malatière* ou maladrerie, car toute sentence se doit d'être exécutée au vu et au su de tous, même et surtout des plus déshérités. Rude pédagogie que celle dispensée à leurs usagers par les grands chemins !

Qui dit route dit fatalement rencontres, et pas toujours des plus opportunes. En effet, de redoutables dangers guettent le pèlerin. Mais qui craindre le plus, du larron embusqué au coin d'un bois ou du fripon batteur de pavé ? Les deux ne s'acquièrent-ils pas aisément ? L'été 1388, sept pèlerins allant à Saint-Jacques depuis leur Bourbonnais natal franchissent la Vézère, sur le chemin de Rocamadour, avant de pénétrer dans une sombre forêt. Pris soudain de panique, ils en oublient et l'Apôtre et Notre-Dame pour se vouer incontinent à saint Martial, dont ils ont appris que le chef était cette même année l'objet d'une ostension. Tenant à miracle d'en être sortis sains et saufs, ils rebroussement chemin et se précipitent à Limoges ! L'histoire ne dit pas s'ils repartirent ou non vers Compostelle.

Reste que l'homme au bourdon oscille en permanence entre deux fatalités : l'usure du corps et de la volonté, que la marche quotidienne lime sans vergogne, et la tentation de faillir, à quoi sa conscience lui commande de résister et même de renoncer, surtout si, à la suite d'une échauffourée, il doit se racheter de quelque violence ou excès verbal. Dans les Flandres, véritable fourmilière artisanale, on ne badine pas avec les pèlerinages pénitentiels. À l'imitation des officialités ecclésiastiques, souvent plus



Saint Jacques, Jacques le Majeur, exhibe ici la coquille emblématique du sanctuaire galicien, flanquée de deux bourdonnets. Il se distingue du simple saint pèlerin, par le fait qu'il ne se sépare jamais de l'Évangile de sa prédication. Il est toujours apôtre et ne revêt l'habit de pèlerin que parce que ce dernier traduit le champ de son prodigieux apostolat dont ses chemins sont les mailles. Lui-même connaît ses pèlerins, dont il est le modèle et l'avocat, car il s'est fait l'un d'eux et les guide. Statue en bois peint, musée de Crépy-en-Valois, début XVI^e siècle. Photo H. Jacomet.



À l'approche d'une ville dont le pont-levis est surplombé par de puissantes tours, ce n'est ni l'auberge accueillante d'Emmaüs ni la Montjoie de Saint-Jacques qui se profilent à l'horizon, mais bien l'équivalent de ce que fut à Paris le sinistre gibet de Montfaucon. Il se peut que, à force d'habitude, on ne prêtait plus attention à ce genre de spectacle. Il n'empêche que la mort était omniprésente. Or le pèlerin avait bel et bien sa place dans la fameuse galerie du Cimetière des Innocents. Il savait donc à quoi s'en tenir. Aussi lui était-il conseillé de faire son testament avant de partir. *Vie et Miracles de Notre Dame en prose* par Jean Miélot, Bnf Ms fr. 9199, fol. 114.

LE CHEMIN DE SAINT JACQUES

L'*Historia Turpini* forme le Livre IV du fameux *Jacobus* dit *Liber Sancti Iacobi*. Cette épopée latine narre la conquête de l'Espagne par Charlemagne et la passion héroïque de Roland à Roncevaux. Elle s'ouvre sur une scène fantastique. Après avoir en vain scruté la voie lactée, l'empereur à la barbe fleuri, épuisé par ses innombrables conquêtes, s'était assoupi lorsqu'il fut éveillé par un Galicien sans tête qui lui révéla que cette poussière d'étoiles traçait dans le ciel le chemin qui le conduirait à son tombeau oublié. Aussitôt, cet étrange pèlerin qui n'était autre que saint Jacques lui enjoignit d'aller délivrer sa terre et sa sépulture tombées aux mains des Sarrasins, et de frayer ainsi la voie aux pèlerins - *ad preparandum iter meum* - afin qu'ils s'y rendent jusqu'à la fin des temps pour expier leurs fautes. Ce récit eut un tel succès qu'il entra dans *Les Grandes Chroniques de France*, rédigées à l'abbaye de Saint-Denis, de sorte que personne ne vit plus dans cette constellation d'autre symbole que le *chemin de saint Jacques*.



Apparition de saint Jacques à Charlemagne. Lyon, BM, Ms 880, fol. 121v. © BML

prudentes en la matière, les tribunaux civils en raffolent. Les échevins de la moindre ville tiennent à jour une liste de sanctuaires propitiatoires, dont l'ordre apparemment fantaisiste n'en révèle pas moins une savante gradation proportionnée à la gravité du délit. De fait, dûment calculée et tarifée, la peine est fonction de la distance et de la difficulté du parcours. Les étapes des différents chemins sont répertoriées dans les fameux *Itinéraires de Bruges* compilés au XV^e siècle (Gand, Bibliothèque universitaire, Ms. 23). Ainsi se dessinent à grands traits les axes du pèlerinage médiéval, dont ce palmarès semble être la consécration.

PAR MONTS ET PAR VAUX

Même si le pèlerin n'est pas exactement un voyageur ordinaire, il n'a aucun avantage sur le marchand, le messenger, l'ouvrier bâtisseur ou

l'écuyer dès lors qu'il s'agit d'affronter les aléas de la route, route réputée mauvaise au demeurant. Ne se présente-t-elle pas comme un chevelu inextricable de chemins, plus ou moins raccommodés au fil des saisons, tantôt délaissés au gré des guerres, famines et fléaux, tantôt détournés à la faveur de la création de bastides, villefranches et autres sauvetés, à moins qu'ils ne cèdent à l'attraction exercée par la prospérité croissante d'une foire, comme ce fut le cas pour Lunel en Languedoc. Voies royales ou pauvres sentes, ces chemins sont ponctués d'inévitables péages, dont le nombre variable est la rançon de l'importance respective qu'ils occupent dans la trame viaire. À en croire des capitulaires carolingiens, les pèlerins sont en principe exemptés de toute taxe, même et surtout au passage des rivières. Hélas, il suffit d'ouvrir la *Vita* de Géraud d'Aurillac pour se persuader du contraire.

En l'absence de refuges ou d'ouvrages d'art, tout franchissement d'une montagne, d'un ravin ou d'un gué est une épreuve susceptible de virer au drame. Ici croupit l'eau perfide, là se lèvent le mirage des brumes et le sortilège des brouillards. Ce n'est donc pas sans raison que deux des trois hospices dont le *Liber Sancti Iacobi* vante les mérites ont été édifiés dans les parages de cols où s'abattent neiges et tempêtes. Estuaires et grands fleuves ne sont pas de moindres obstacles. À Toulouse, une embarcation de fortune manque-t-elle de sombrer dans les flots tumultueux de la Garonne qu'aussitôt frère Dominique (1170-1221), alerté par la clameur, jette aux naufragés un bâton secourable. L'artiste qui a imaginé la scène au XV^e siècle montre l'effroi qui s'empare des passagers inexpérimentés, pèlerins anglais de surcroît. Aussi bien, la perche à laquelle ils s'agrippent désespérément revêt l'apparence hautement symbolique du « bourdon », ce bourdon que l'on voit saint Pierre décerner à Dominique sur une vignette du *Bréviaire de Belleville*, chef-d'œuvre du XIV^e siècle (BnF, Ms lat. 10484, fo. 272). Ceci pour ne rien dire de la traversée des gaves au seuil des Pyrénées, où toutes les infortunes semblent se conjurer pour tondre le pèlerin. Il ne fallut rien moins qu'une expédition menée par Richard Cœur de Lion (1157-1199) pour mettre à raison barons turbulents, passeurs et péagers rapaces, tous appâtés par la manne pèlerine.

C'est pour remédier à ces vexations que se sont progressivement constituées le long des principaux itinéraires de véritables chaînes de havres hospitaliers destinés à accueillir et soulager « les pauvres pèlerins passans et repassans ». Si pour ces derniers la porterie des vieux monastères est toujours ouverte, comme l'exige la règle de saint

Benoît, d'autres familles religieuses et maintes initiatives privées s'emploient bientôt à leur service. Les chanoines réguliers de Roncevaux créent sur le versant nord des Pyrénées un éventail de refuges, à l'instar de Sainte-Christine du Somport, en Béarn. Dans les Grandes Landes, étendue sablonneuse et désolée, infestée de taons, les legs des sires d'Albret et autres seigneurs pourvoient à l'entretien des gîtes égrenés sur la piste. Peu s'en faut qu'un plan type n'en vienne à s'imposer : une voûte abrite le passage sur lequel s'ouvre d'un côté la chapelle, de l'autre la salle. À la sortie du faubourg Saint-Vivien, à Pons en Saintonge, l'Hôpital Neuf, bâti au XII^e siècle par les seigneurs du lieu à même le « chemin de Saint-Jacques », en reste le modèle achevé.

À PIED, À CHEVAL OU EN CARRIOLE

Ce n'est pourtant pas que le pèlerin médiéval ait dédaigné le confort des auberges et la commodité des moyens de locomotion mis à sa portée par l'équitation, l'art du charron ou du charpentier de marine. Les recueils de miracles l'attestent suffisamment. À Notre-Dame de Chartres et partout où la Vierge se montre clémente sur terre comme sur mer, on afflue par charrois où s'entassaient malades, vieillards, femmes et enfants, quand ce n'est pas par caravanes de mulets, comme au Puy à l'heure des jubilés. On vient implorer guérison ou rendre grâce. À Rocamadour, on accède volontiers en remontant le Lot ou en se laissant glisser au fil de la Dordogne jusqu'au verrou de Montvalent. Un trafic intense de gabares



Le sauvetage des pèlerins anglais de saint Jacques qui allaient se noyer dans la Garonne opéré à la prière de saint Dominique (1170-1221), à proximité de Toulouse, vers 1211, a été raconté par Gérard de Frachet (1205-1271). La scène peinte par Lluis Borrassà (1360-1425) appartient au retable majeur du couvent de Santa Clara Vella de Vic. Aux pieds du saint, un frère prêcheur lit l'un des sept psaumes pénitentiels. Détrempe sur bois, Museu Episcopal de Vic, Catalunya, MEV 714-719. © Akg-images



Saint Julien l'Hospitalier et sa femme, devenus passeurs, font traverser de nuit un lépreux défiguré dont la plainte les a tirés du sommeil. Or ce malheureux n'est autre que le Christ pèlerin venu les chercher. Plusieurs hospices, à Paris, à Bordeaux, étaient dédiés à saint Julien l'Hospitalier. Paris, enseigne de maison du XIV^e siècle, rue Galande, rive gauche, à proximité de l'église Saint-Julien-le-Pauvre. © Akg-images/ Fr. Guénet



Le miracle IV du *Liber Sancti Iacobi* (Livre III), dit des Trente Lorrains, est également rapporté par Jacques de Voragine dans la *Légende dorée* que Jean de Vignay traduit en français au XIV^e siècle. Un pèlerin qui s'était refusé à jurer de ne pas abandonner ses compagnons est finalement le seul qui, parvenu aux Pyrénées, reste à veiller celui qui, languissant, retardait la troupe. Dans la nuit, il est soudain pris d'angoisse, car le malade se meurt et il se retrouve seul désespéré. L'ayant aperçu, l'apôtre qui patrouille dans les parages sous les traits d'un chevalier s'arrête à sa hauteur et lui dit : « *Baille moy ce mort devant moy et monte en croupe sur mon cheval* ». Ils chevauchent le restant de la nuit. À l'aube le mystérieux cavalier dépose ses deux passagers à la Montjoie de Compostelle. Sur cette image saisissante, l'apôtre et les deux pèlerins vêtus de peaux portent leur bourdon passé en bandoulière dans le dos. Parme, Biblioteca Palatina, *Liber Consortii Sancti Iacobi Apostoli*, Ms Misti B 24, fol. 1, 1399. © Biblioteca Palatina

assure ce service. Ailleurs, il est donné à la gent chevaleresque, friande de chevauchées tant guerrières que pacifiques, mais aussi au riche bourgeois, de brûler les étapes à fond de galop ou au pas régulier d'un équidé bien dressé. Mais ce luxe est parfois source de déboires. Posséder un cheval, n'est-ce pas s'exposer à la convoitise de maints envieux ? Au XII^e siècle, la *Chronique d'Amboise* s'en fait l'écho.

À croire le *Livre des miracles de saint Jacques* (XII^e siècle), force est de constater que le pêcheur de Galilée ne répugne pas à arpenter ses chemins au petit trot. Il lui arrive même d'en assurer la police. On le voit ainsi dépanner l'un ou l'autre de ses dévots en

peine. Ici il met gratuitement à disposition d'une famille un mulet, là il offre à un pèlerin désespéré l'assise de son cheval. Sa réputation est telle que l'artiste qui a conçu au XIII^e siècle l'une des verrières qui orne le chœur de la cathédrale de Tours n'a pas hésité à le croquer sur le vif. D'après lui, l'apôtre n'aurait pas attendu trente-six jours pour délivrer le jeune homme injustement pendu à Toulouse. Au contraire, il l'empoigne sur-le-champ et, l'ayant mis en croupe, le restitue à ses parents éplorés, prostrés devant son autel. Saisi de compassion, un noble bourguignon se surprend à agir de même, d'abord à l'égard d'une frêle *muliercula* ployée sous un baluchon, qu'il arrime au pommeau de sa selle, puis à l'endroit d'un pauvre malade gisant à terre, qu'il charge sur sa monture, dont il ne lui reste plus qu'à tenir la bride. La leçon dispensée par l'apôtre a été entendue. Émule du bon Samaritain, le chevalier n'est pas plutôt parvenu à Compostelle que sa geste charitable lui ouvre les portes du ciel.

L'ADOUBEMENT DU PÈLERIN

On imagine volontiers le « marcheur de Dieu », livré à son instinct d'*homo viator*, courir à sa guise de sanctuaires en pardons, comme aimanté par ces hauts lieux que l'aspect exceptionnel de leur environnement imprègne de sacralité. À dire vrai, l'on pressent que l'effort constant de la marche, une alimentation inégale et un sommeil précaire ont vite raison de ces enthousiasmes. Même s'il ne part pas complètement démuné, on devine que le pèlerin ordinaire court le risque de se fondre dans la masse des nécessiteux. C'est pourquoi l'Église considère qu'il appartient à la catégorie des *pau-peres Christi*. Parce qu'il est sans défense, à l'instar de l'exilé ou de l'étranger – *peregrinus* –, auquel il doit son nom, le pèlerin a besoin de protection. Non seulement on prie pour lui, qu'il soit *rou-mieux*, *paulmier* ou *jacquier*, chaque dimanche à la « prière au prône », seule oraison à être récitée en langue vulgaire, et cela dès le XII^e siècle, mais on institue à son intention une bénédiction spéciale, qui fait son apparition à l'époque carolingienne et qui se concrétise bientôt par l'imposition solennelle du sac et du bâton, *pera et baculus*, qui, dès lors, sont au pèlerin ce que l'épée et les éperons sont au chevalier. Ainsi adoué, pourvu d'un statut religieux spécifique, armé d'attributs – et non d'accessoires – qui disent sa condition à défaut de le rendre intouchable, l'impétrant peut se lancer à l'aventure.

C'est au prêtre chargé de la *cura animarum* qu'il incombe ordinairement de remettre au pèlerin ces modestes *signa peregrinationis*. Les offrandes déposées pour l'occasion lui reviennent



Jean de France, duc de Berry (1340-1416), frère du roi Charles V le Sage, sur le point de partir en pèlerinage, empoigne son bourdon. Il porte, ostensiblement cousu sur sa cape, un bourdonnet écarlate à l'instar du conseiller qui l'accompagne. Tous deux sont précédés d'un huissier superbement vêtu dont le bourdonnet blanc s'accorde aux franges festonnées de sa houppelande. Cet usage dont témoignent maintes représentations montre que le bâton ferré du pèlerin n'a pas seulement une efficacité pratique en dépit de son aspect dissuasif. Même si ce dernier venait à le perdre, il en portait sur lui la marque en signe de l'*habitus peregrini* qu'il avait endossé. Cet enseigne à caractère pénitentiel incarnait bien « Le bâton d'espérance / Ferré de charité / Revêtu de constance / D'amour et de chasteté », qu'exaltait la *Chanson de Devoir des Pèlerins* (couplet 6). *Petites Heures du duc de Berry*, BnF Ms lat 18014, fol. 288v.



Cette précieuse bordure peint la Voie de Saint Jacques sous les couleurs d'une symphonie pastorale. En dépit du caractère courtois du chemin tracé sur la bordure, il convient de rapprocher ces éléments et de voir dans la jeune femme montée en écuyère, derrière un fringant cavalier, la princesse Marguerite d'Orléans elle-même, destinataire de ce manuscrit de prières, accomplissant un pèlerinage réel ou de désir au grand saint Jacques qui l'attend au seuil de son église. Elle porte le sac du pèlerin et ses chevaliers servants ont le bourdon à la main. Un groupe de pèlerins à pied, bourdon à l'épaule, s'engage dans un bois touffu à l'angle du folio. Plus haut on retrouve le groupe aristocratique qui s'apprête à rencontrer l'apôtre. Peut-être conviennent-ils entre eux qu'il serait préférable d'accomplir à pied la dernière étape de leur chemin. *Heures de Marguerite d'Orléans*, BnF Ms lat. 1156B, fol. 25, exécuté vers 1426.

de droit. Bientôt, ces attributs, surtout le bourdon, revêtent un sens symbolique, comme le prouve leur duplication, voire leur multiplication sous forme d'insignes agrafés sur la vêtue, insignes qui rejoignent l'enseigne de la coquille ou celle des clefs quand il s'agit de Rome. À l'issue de la messe d'envoi il est généralement convoyé par ses proches, curé en tête, jusqu'aux limites de la paroisse sur les fonts de laquelle il a été enfanté à la Foi. C'est là, à l'ombre d'un arbre séculaire ou d'un calvaire, dit tour à tour « croix aux Pèlerins » ou « croix de Saint-Jacques », que lui sont remises ses lettres de créance et que se fait la séparation. Heureusement l'on s'arrange pour partir en groupe, et certains même, de peur de se dérober



Un peu partout en Île-de-France et Pays Chartrain, voire en Brie, en Champagne et jusqu'en Bourgogne, s'élèvent en limites de commune de simples croix de bois dites encore *Croix aux Pellerins* ou *des Pellerins*, quand elles ne sont pas explicitement nommées *Croix de Saint-Jacques*, de *Rome* ou de *Montserrat*. La croix qui apparaît sur ce plan se trouve à la sortie d'un faubourg de la petite ville de Crépy-en-Valois. Carte de la Forêt de Nanteuil-le-Haudouin, par J. Monnerye, 1609, Oise, ar. Senlis, Paris, A.N., N II Oise 10.



au dernier moment, prêtent serment par devant notaire à peine d'amende.

Mais quel motif conduit ces hommes et ces femmes à s'arracher ainsi à leur univers familier ? À ceux qui se rendent auprès des « corps saints », ne faut-il pas parfois, outre les affections qui minent le corps, un argument pressant qu'à défaut de la raison seul le cœur connaît ? Que font ces marins hagards, vêtus de loques ? Ils vont déchaux, rame à l'épaule, se jeter aux pieds de Notre-Dame de Rocamadour ou de sainte Catherine de Fierbois. Qui sont ces Écossais qui, partis de Saint Andrews, n'ont rien de plus urgent, à peine débarqués à Bordeaux, que de faire vidimer la lettre de leur curé pour continuer ensuite, à pied, le saint voyage jusqu'en Galice ?

Ce sont des rescapés, des naufragés qui ont frôlé l'abîme et vu la mort fondre sur eux. Dans leur détresse, ils ont crié et voué des vœux plus forts que leur indignité. D'autres l'ont fait au cœur de la bataille ou dans les affres de la maladie, pour une épouse ou un enfant guéri, tels ces habitants de Saint-Flour qui, au XII^e siècle, apportent à Compostelle les langes d'un petit miraculé. Or l'accomplissement de ce genre de vœu, prononcé à la dernière extrémité, ne souffre aucun délai. De surcroît, s'agissant des pèlerinages majeurs, seul le pape est habilité à en relever ou dispenser les imprudents, comme le montre le cas de Louis XI

(1461-1483). Au mois de juillet 1483, le monarque en fut quitte pour offrir trois cloches à la basilique de Compostelle. Les hommes et le matériel nécessaire à la fonte embarquèrent à La Rochelle. Le 30 août suivant, Louis XI rendait l'âme au Plessis-lès-Tours. Gageons que l'apôtre lui fut propice.

Plus que l'habit ou les attributs, c'est donc le vœu prononcé dans son for intérieur qui met le pèlerin à part. De là vient que l'on a très tôt reconnu à celui qui part mu de piété, *orandi causa*, un rôle spécifique. Le droit l'a entériné en réunissant progressivement les éléments d'une *lex peregrinorum*. Le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau (XIII^e siècle) donne faculté au compagnon de s'absenter pour cause de dévotion. Par sa décision et ses privations, le pèlerin ne contribue-t-il pas – si peu que ce soit – au salut du monde ? Du jour où cet appel est récusé au nom de la production, où l'on suspecte le pèlerin de n'être qu'un mendiant



Cette enluminure dite « halte des pèlerins » campe une escouade de chemineaux plus ou moins déguenillés. Elle illustre un texte consacré aux mœurs des *Pelerins et autres voyageurs qui font aucun long et labourieux chemin*. Aucun d'entre eux ne porte d'insigne. C'est qu'ils ne sont pas rendus au but. Le *Guide* rappelle que c'est au parvis de la cathédrale, devant la *porta francigena* que les *jacquiers* se procuraient la coquille. Les pèlerins du XV^e siècle ne portent plus la longue cotte médiévale, mais un b্লাuid, héritier du surcot, combiné à des braies. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Ms dit *Boccace de Munich*, vers 1460-1465, Cod. Gall. 6, fol. 81. © BSM

sans feu ni lieu ni loi, où on le traite en vagabond passible des galères, où on le regarde, enfin, comme « un gueux à la dévotion mal entendue », ainsi que le déclare rondement le chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*, on sort du champ de cette étude. Si paradoxal que cela puisse paraître, c'est au moment où un lieutenant de police se targue de brûler les atours des pèlerins prévenus par la maréchaussée et de briser leurs bourdons que les membres de la haute société se plaisent à endosser le costume de ces pauvres bougres pour jouer aux pèlerins de Cythère.

UNE FRESQUE EN MÉMOIRE D'UN PÈLERINAGE COLLECTIF

En 1954, en retirant un badigeon qui s'écaillait, on dégagait une fresque dans une chapelle de l'église de Houdan (Yvelines). Elle représente un sentier de montagne gravi par une trentaine de pèlerins, composés d'hommes, de femmes et même d'un unijambiste. La date de l'exploit est inscrite : 1582. Quant au lieu ainsi visité, le nom de Monistrol donné au bourg fortifié assis au pied de falaises et la silhouette d'une Vierge regardant l'enfant divin jouer avec la scie de saint Joseph ne pouvaient faire de doute. Il s'agissait bien du sanctuaire de Notre-Dame de Montserrat, la *Montagne sciée*. Ces 31 habitants de Houdan, tous artisans et commerçants, ont leur nom inscrit sous chaque figure. Qui plus est, ce pèlerinage collectif donna naissance à une confrérie de Montserrat qui eut sa chapelle dans l'église, comme le prouve cette fresque. La même année 1582, 153 habitants de Saint-Flour, en Haute-Auvergne, se rendirent eux aussi en pèlerinage à Montserrat et instituèrent une confrérie à leur retour.

Houdan, église Saint-Jacques et Saint-Christophe, chapelle Sainte-Thérèse, 1582.

© Akg-images



Hormis les pèlerins de Compostelle, peu de fidèles ont éprouvé le besoin de se faire inhumer avec les insignes de leur pèlerinage. Certains jacquets ont même pérennisé dans la pierre leur habit de pèlerin, en revêtant leur plate-tombe ou leur croix tumulaire. Joursac (Cantal), début XVII^e siècle ? Photo H. Jacomet.



“ Plus que l'habit ou les attributs, c'est le vœu prononcé dans son for intérieur qui met le pèlerin à part. ”

Bibliographie

- JACOMET (H.) — Pèlerinage et culte de saint Jacques en France : bilan et perspectives, dans L. Pressouyre (dir.), *Pèlerinages et croisades*, actes du 118^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Paris, CTHS, 1995, p. 83-200.